

SCP FERRAN

Michel D.E.S. Droit Privé

Marie-Line Ingénieur E.N.S.C.T.

HUISSIERS DE JUSTICE

18 Rue TRIPIERE

31000 TOULOUSE

(angle 1 rue St Rome)

SOMMATION INTERPELLATIVE

L'an DEUX MIL NEUF et le **VINGT — JANVIER**

2^e ORIGINAL

A la requête de Monsieur LABORIE André, 2 rue de la Forge, 31 SAINT ORENS et encore Poste Restante de SAINT ORENS (31), à la suite de son expulsion le 27.3.2008, de nationalité française, né le 20.5.1956 à TOULOUSE

Elisant domicile en Notre Etude

Nous S.C.P. FERRAN Michel et Marie-Line, Huissiers de Justice, 18 rue Tripière (angle 1 rue Saint Rome), 31000 TOULOUSE

Avons à :

ORDRE DES AVOCATS, 13 rue des Fleurs, 31 TOULOUSE

3^{em} étage

Où étant et parlant à : M^{me} BEE LAERTS Corinne Comptable

1°) **DIT ET RAPPELE**

Que, par Jugement d'adjudication du 21.12.2006 (ci-joint), le Tribunal de Grande Instance de TOULOUSE a déclaré adjudicataire Maître BOURRASSET, Avocat, pour le compte de Mme BABILE Suzette, pour le prix de 260 000 €, outre les frais de poursuite payables par privilège

2°) **Fait SOMMATION**

De, SUR LE CHAMP,

INDIQUER, à Nous Huissier de Justice soussigné :

1°) **date** à laquelle a été CONSIGNEE la somme de 260 000 €

2°) **date** à laquelle ont été réglés les frais de poursuites précités.

Ce à quoi il Nous a été répondu :

1°) le 12.4.07 a été consignée la somme de 260 000 € outre les intérêts de retard

2°) les frais ne sont pas consignés à l'Ordre des Avocats

Un cachet: ORDRE DES AVOCATS du BARREAU de TOULOUSE
Maison de l'Avocat - 13 rue des Fleurs -
31000 TOULOUSE

COUT
Art.6 46.20
SCT 6.37
TVA 10.30
Taxe 9.15
Poste 0.88
72.90

SOUS TOUTES RESERVES

DONT ACTE, duquel Nous avons laissé copie comme dessus

Signé: BEE LAERTS

